



Qu'est ce que l'Aide au sport ?

C'est une aide financière facultative destinée à accompagner les associations sportives dans leur développement.

Le calcul mathématique de l'aide repose sur les critères suivants :

- Nombre de licenciés (-18 ans et +18 ans),
- Encadrement sportif salarié.

Bien entendu, ces critères objectifs peuvent faire varier le montant de l'aide d'une année sur l'autre.

Une subvention de fonctionnement n'est pas une subvention d'équilibre et ne saurait pallier un déficit du budget de l'association.